



MASTER

MENTION

Droit Pénal et Sciences Criminelles

PARCOURS-TYPE

Métiers de la justice avocat / magistrat



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention : **Antoine BOTTON**, Professeur des universités ; **Mathias AMILHAT**, maître de conférences

Parcours-type Métiers de la justice / avocat :

Antoine BOTTON, Professeur des universités ; **Caroline BOUIX**, maître de conférences

Parcours-type Métiers de la justice / magistrat :

Hélène CHRISTODOULOU, maître de conférences ; **Mathias AMILHAT**, maître de conférences

Code RNCP : 38200

120 crédits - 4 semestres

CANDIDATURES :

M1 : <https://www.monmaster.gouv.fr/>M2 : www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Le Master Métiers de la justice dispense une formation de haut niveau en droit public et en droit privé, tout particulièrement à destination des étudiants qui se destinent à l'avocature et à la magistrature. Il est organisé dans le cadre de l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ).

Répondant aux exigences de l'examen national du CRFPA, et à celles du concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature, il propose deux parcours distincts en 2^{ème} année : **Parcours Magistrat et parcours Avocat.**

Les semestres 1 et 2 consistent en un tronc commun, fournissant aux futurs candidats une culture juridique constituant le socle de leur préparation. Dans cette perspective, le programme commun comprend toutes les matières fondamentales de droit privé comme de droit public.

Les semestres 3 et 4 consistent essentiellement en une répétition des épreuves à venir, le programme de la formation étant dicté par celui des dites épreuves.

Septembre 2025 : ouverture du master 1 et du master 2 parcours Magistrat. Le master 2 parcours Avocat ouvrira en septembre 2026.

Droits d'inscription + Droits complémentaires :

Master 1 : 250€ (incluant l'inscription à l'examen CRFPA) + 750€

Master 2 parcours Avocat (ouverture en 2026-2027) : 250€ (incluant l'inscription à l'examen CRFPA) + 750€

Master 2 parcours Magistrat : 250€ + 750€

Les droits complémentaires incluent l'accompagnement individualisé pour la préparation aux oraux et la méthodologie, le tutorat par des intervenants professionnels, et l'accès Moodle à la préparation CRFPA digitalisée.

LIENS UTILES

RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :

→ <https://tls-droit.ut-capitole.fr/>→ <https://www.ut-capitole.fr/formations/>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

→ <https://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>

La DOC en ligne du SUIO-IP :

→ <https://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

→ <https://www.ut-capitole.fr/accueil/orientation-insertion/stages-entrepreneuriat-cesure>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

→ <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

→ <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

COMPÉTENCES ET METIERS VISÉS

COMPÉTENCES :

Acquérir la méthodologie des exercices proposés à l'examen national du CRFPA et au concours de la Magistrature.

Conforter le socle de connaissances acquis antérieurement dans l'ensemble des matières juridiques.

Développer une culture juridique générale et un esprit critique.

Pour plus d'informations, consultez la fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit pénal et sciences criminelles sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38200/>

MÉTIERS VISÉS :

En cas de réussite aux examens et concours : avocat, magistrat.

Également, assistant de justice, juriste dans les entreprises, associations, collectivités territoriales, cadre à la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), enseignant-chercheur.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'admission en première année de master dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés. Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études : Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention. La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue de plein droit au sein du même parcours, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription. Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation : L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

MASTER 1 METIERS DE LA JUSTICE – tronc commun :

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 470h d'enseignement.

SEMESTRE 1 – 205h CM + 30h TD	SEMESTRE 2 – 205h CM + 30h TD
Bloc 1 : Enseignements fondamentaux de droit substantiel UE 1 : <ul style="list-style-type: none"> - Droit administratif – 30h CM + 10h TD - Droit des obligations – 30h CM + 10h TD - Droit pénal – 30h CM + 10h TD Bloc 2 : Enseignements spécialisés de droit substantiel UE 2 : <ul style="list-style-type: none"> - Culture judiciaire – 25h CM - Méthode de la note de synthèse – 10h CM - Options : deux options au choix : <ul style="list-style-type: none"> * Droit européen – 20h CM * Droit constitutionnel – 20h CM * Droit fiscal – 20h CM * Droit international public – 20h CM 	Bloc 3 : Enseignements fondamentaux de droit formel UE 3 : <ul style="list-style-type: none"> - Procédure pénale – 30h CM + 10h TD - Procédure civile – 30h CM + 10h TD - Contentieux administratif – 30h CM + 10h TD Bloc 4 : Enseignements spécialisés de droit formel UE 4 : <ul style="list-style-type: none"> - Histoire de la justice – 25h CM - Méthode de la note de synthèse – 10h CM - Options : deux options au choix : <ul style="list-style-type: none"> * Contentieux européen – 20h CM * Contentieux constitutionnel – 20h CM * Contentieux fiscal – 20h CM * Droit international privé – 20h CM

MASTER 2 METIERS DE LA JUSTICE PARCOURS MAGISTRAT :

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 262h d'enseignement

SEMESTRE 3 – 202h CM	SEMESTRE 4 – 60h CM
Bloc 5 : Matières d'admissibilité UE 5 : <ul style="list-style-type: none"> - Droit civil – 36h CM - Procédure civile – 20h CM - Droit pénal – 36h CM - Procédure pénale – 20h CM - Droit public – 20h CM - Connaissance et compréhension du monde contemporain – 50h CM - Méthodologie de la note de synthèse – 20h CM 	Bloc 6 : Matières d'admission UE 6 : <ul style="list-style-type: none"> - Pratique judiciaire/administration de la justice – 40h CM - Préparation au Grand Oral/mise en situation – 20h CM - Droit de l'Union Européenne - Droit international privé - Droit administratif - Droit social - Droit des affaires Stage (1 à 2 mois)

MASTER 2 METIERS DE LA JUSTICE PARCOURS AVOCAT (ouverture en septembre 2026) :

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 286h d'enseignement

SEMESTRE 3 – 241h CM	SEMESTRE 4 – 45h CM
Bloc 5 : Matières d'admissibilité UE 5 : <ul style="list-style-type: none"> - Droit des obligations – 36h CM - Méthodologie de la note de synthèse – 20h CM - Une option au choix : <ul style="list-style-type: none"> * Droit civil – 20h CM * Droit des affaires – 20h CM – 20h CM * Droit social – 20h CM * Droit pénal – 20h CM * Droit administratif – 20h CM * Droit international et européen – 20h CM * Droit fiscal – 20h CM - Une option au choix : <ul style="list-style-type: none"> * Procédure pénale – 15h CM * Procédure civile – 15h CM * Procédure administrative – 15h CM 	Bloc 6 : Matières d'admission UE 6 : <ul style="list-style-type: none"> - Droit fondamentaux – 25h CM - Préparation au Grand Oral – 20h CM Stage (1 à 2 mois)

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR381
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35

SCOLARITE : IEJ

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

Manufacture des Tabacs - Bat. C
21, allée de Brienne - 31042 Toulouse Cedex 9
Bureau : MC 418/MC420 (Bât. Manufacture)
Courriel : iej@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 19 / 36 14

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués - Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28